



Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR
Séance du 5 juillet 2021 à 16 heures



n° 16 07 2021

L'An deux mille vingt et un, le lundi 5 juillet à seize heures, les membres du comité syndical du PETR, se sont réunis, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

Date de convocation : le 25 juin 2021 - Secrétaire de séance : Eric GOURLOO, CC Forêts du Perche

Nombre de délégués titulaires : 34

Délégués présents : 23 - Excusés : 10

CC Forêts du Perche : 6

Christian BICHON, Eric GOURLOO, Christophe LEFEBURE, Christelle LORIN, Marie-Christine LOYER, Catherine STROH ;

CC Terres du Perche : 7

Eric GERARD, Frédéric BLAZEJEWSKI, Jean-Michel CERCEAU, Martial LECOMTE, David MONNIER, Victor PROVÔT, René ROUSSELLE,

CC du Perche : 10

Marie Claude BENOIT-MOUSSEAU, Thomas BLONSKY, Nathalie BRUNET, Martine CARRE-AVELINE, Jean-Claude CHEVEE, Claude EPINETTE, Eric GIRONDEAU, Pascal MELLINGER, Philippe RUHLMANN, Marie-Claude RIGOT.

Représentés :

Michel THIBAULT par Damien SCHMITZ élu mairie Beaumont-les-A.

Absents excusés : 10

Xavier NICOLAS, Philippe PENNY, Christophe BARRAL, Michel THOMAS, Jacques HENRY, Harold HUWART, Jérémie CRABBE, Gérard DEVOIR, Michel THIBAULT, Sylvie CHARTRAIN ;

Invités complémentaires :

Michel KRECKE Président du Conseil de développement ;

Isabelle PETRONI responsable de la trésorerie de Nogent-le-R. excusée ;

Flora Montbrun, représentant Mme Naaïma MEJANI sous-préfète de Nogent-le-R. et M. DEMAÏ sous-préfet de Châteaudun tous deux excusés.

Objet : Recrutement de 2 chefs de projets "Petites villes de demain"/création emplois non permanents pour suivi d'un projet.

Vu la délibération du 5 juillet portant sur la convention d'adhésion au dispositif « Petites villes de demain » ;

Vu les statuts du Pôle territorial du Perche d'Eure-et-Loir ;

Il est rappelé que le Pôle territorial du Perche a été désigné structure porteuse des chefs de projets « Petites villes de demain » sur le Perche d'Eure-et-Loir pour le compte des villes labellisées ;

Considérant qu'il y a lieu de créer deux emplois non permanents sur le grade d'Attaché territorial relevant de la catégorie A, à raison de 35h/semaine, afin de permettre de recruter deux « Chefs de projets » contractuels chargés de mener à bien le dit projet à compter d'octobre 2021 pour une durée de trois ans suivant l'avancement du projet, le quel pourra être renouvelé, si les besoins du service le justifient ;

Les conditions particulières exigées des candidats et les tâches sont mentionnées dans les fiches de poste jointes à cette délibération ;

La rémunération des agents est fixée sur la base de l'échelle indiciaire de catégorie A du cadre d'emplois des Attachés de la filière administrative du grade de recrutement entre le 5^e et le 10^e échelon, au regard



Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR

Séance du 5 juillet 2021 à 16 heures

n° 16 07 2021

de l'expérience professionnelle, des diplômes détenus par les candidats retenus, assorti le cas échéant du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

Les membres du comité syndical du PETR, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDENT

- 1) De créer à compter d'octobre 2021, 2 postes non permanents pour mener à bien le projet de « Petites villes de demain » sur le grade d'ATTACHE de catégorie A à raison de 35 heures par semaine ;
 - 2) De fixer la rémunération des agents recrutés au titre d'un contrat de projet comme indiqué ci-avant ;
 - 3) Les crédits nécessaires à la rémunération des agents recrutés et aux charges sociales s'y rapportant sont inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.
- **Autorisent** Madame la Présidente à recruter deux agents contractuels pour pourvoir ces emplois sur le fondement de l'article II de la loi du 26/01/1984 et à signer les contrats de recrutements et conventions, lesquels pourront être renouvelés, si les besoins du service le justifient, dans la limite de 6 ans.
 - **Mandatent** Madame la Présidente pour effectuer les démarches relatives à la mise en œuvre de cette décision.

Comité syndical du 5 juillet 2021

La Présidente,

Pôle Territorial du Perche PETR

1 bis, rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou

Tél. 02 37 29 09 29
Marie-Christine LOYER
Siret 200 059 772 00018

Pour extrait certifié conforme,
Acte rendu exécutoire
Compte tenu de l'envoi au représentant de l'état





Chef de projet Principal « Petites villes de demain » du Perche

Catégorie A – Filière administrative - Temps complet – CDD 36 mois (Renouvellement à étudier au terme du 1^{er} contrat, le programme s'étendant sur 6 années)

Structure porteuse : Pôle Territorial du Perche (Nogent-le-Rotrou, 28400) – 45 000 habitants

CONTEXTE

Labellisées « Petites Villes de Demain », les villes de **La Ferté-Vidame, Senonches, La Loupe, Thiron-Gardais et Authon-du-Perche (28)**, s'engagent dans un programme de revitalisation de leur centre-ville en agissant sur des leviers favorisant un cadre et une qualité de vie de qualité, dont les outils de la relance au service des territoires. Ce programme ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement. Il doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, et générer des projets démonstrateurs de solutions inventées au niveau local, pour l'ensemble du Perche, contribuant aux objectifs de développement durable. Le **Pôle Territorial du Perche** recrute pour le compte des 5 villes labellisées sur son territoire, **deux chefs de projets (Principal et adjoint)**. Sous la responsabilité hiérarchique directe des maires des villes concernées et de la Présidente du Pôle Territorial du Perche, vos missions principales sont les suivantes :

MISSIONS

NB : un chef de projet PVD adjoint est également recruté et aura plus spécifiquement en charge les actions Habitat-Logement

1) Être force de proposition en matière de stratégie locale de développement et contribuer à décliner celle-ci en programme opérationnel de revitalisation

- En lien étroit avec les maires et le président de l'EPCI, stabiliser les intentions politiques et partenariales en faisant valider le projet global de revitalisation des villes, en cohérence avec les documents stratégiques territoriaux,
- Définir les besoins d'ingénieries (études, expertises, ...) nécessaires dans les thématiques suivantes : rénovation de l'habitat, commerces, services et activités, mobilité, aménagement des espaces publics, patrimoine, culture, tourisme, transition écologique et environnement, numérique, démocratie participative, et piloter avec les élus et l'équipe projet les études et expertises déployées...),
- Identifier, mobiliser et coordonner les expertises nécessaires en s'appuyant sur les partenaires nationaux et locaux du programme PVD,
- Concevoir et rédiger l'ensemble des documents destinées à être contractualisés ou pour lesquels un avenant est nécessaire (projet de territoire, programmation, convention-cadre/fiches « action », convention ORT ...).

2) Mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel

- Impulser et suivre l'avancement opérationnel, technique et financier des opérations en lien avec les référents des partenaires des communes et de l'intercommunalité,
- Coordonner les opérations et veiller à leur faisabilité et articulation au sein du plan d'actions globale,
- Gérer les marchés publics jusqu'au choix des prestataires en lien avec les services de la municipalité,
- Gérer le budget global du programme (dépenses et recettes), son articulation au plan prévisionnel d'investissement, aux budgets annuels, à l'exécution des marchés, aux demandes de subventions, en lien avec les services de la municipalité

- Assurer le suivi des opérations, les réunions de chantiers, et l'évaluation du projet de territoire et des opérations pour en rendre compte aux élus en temps réel et lors des comités de suivi,
- Suivre le budget et la prospective budgétaire du programme d'actions opérationnel et les inscriptions budgétaires de chacun des projets au sein des budgets de chaque ville en relation avec les services concernés. Rechercher les subventions qui peuvent être octroyées dans le cadre de dispositifs répétés ou spécifiques des partenaires financeurs en lien avec l'équipe projet dont les agents du Pôle Territorial du Perche,
- Réaliser ou superviser les dossiers de subventions, de la demande à la liquidation, afférents aux missions confiées.

3) Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires

- Coordonner et, le cas échéant, encadrer l'équipe-projet,
- Concevoir et animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel propre au projet et s'assurer, auprès des collectivités et des opérateurs, du respect des processus décisionnels courant à l'avancement du projet (organisation des comités de pilotage global, comités de pilotage locaux, élaboration et tenue des tableaux de bord...),
- Identifier et alerter des difficultés rencontrées au bon niveau de décision et proposer des solutions pour y répondre (choix techniques, budgétaires ou réglementaires, dispositif d'information/de communication), préparer et organiser les arbitrages et la validation auprès des instances concernées,
- Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet ; Intégrer dans la dynamique du projet, les actions de communication, de concertation et de co-construction auprès des habitants/usagers et partenaires locaux.

4) Contribuer à la mise en réseau nationale et locale :

- Participer aux rencontres et échanges locaux, régionaux et nationaux,
- Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques.

PROFIL/COMPETENCES

Vous êtes idéalement issu d'une formation supérieure (Bac +3 à +5) dans le domaine des politiques publiques d'aménagement du territoire, de l'habitat, de l'urbanisme ou du développement local.

Vous disposez de connaissances sur les grandes orientations des secteurs connexes : économie/commerce, mobilités, environnement, santé, social, etc.

Vous disposez d'une bonne connaissance de l'environnement territorial et du fonctionnement des collectivités ainsi que des textes réglementaires (Code Général des Collectivités Territoriales, Code de la Construction et de l'Habitat, Code de l'Urbanisme, Code de l'Environnement, Code des Marchés Publics...) et des finances publiques.

Vous avez des compétences avérées dans la conduite et la gestion de projet, le travail en partenariat interinstitutionnel, la gouvernance territoriale ainsi que des compétences en techniques d'animation et de communication, de concertation et de négociation

Une expérience professionnelle sur des fonctions similaires de chef de projet, notamment en matière de renouvellement urbain, d'habitat ou de commerce sera appréciée.

Vous êtes titulaire du permis B et maîtrisez les outils informatiques.

Votre CV et votre lettre de motivation **manuscrite** sont à adresser avant **le 15 septembre 2021** à :

**Madame la Présidente
Pôle Territorial du Perche
1, bis rue Doullay
28400 Nogent-le-Rotrou**

presidente@perche28.fr

- Assurer le suivi des opérations, les réunions de chantiers, et l'évaluation du projet de territoire et des opérations pour en rendre compte aux élus en temps réel et lors des comités de suivi,
- Suivre le budget et la prospective budgétaire du programme d'actions opérationnel et les inscriptions budgétaires de chacun des projets au sein des budgets de chaque ville en relation avec les services concernés. Rechercher les subventions qui peuvent être octroyées dans le cadre de dispositifs répétés ou spécifiques des partenaires financeurs en lien avec l'équipe projet dont les agents du Pôle Territorial du Perche,
- Réaliser ou superviser les dossiers de subventions, de la demande à la liquidation, afférents aux missions confiées.

3) Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires

- Coordonner et, le cas échéant, encadrer l'équipe-projet,
- Concevoir et animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel propre au projet et s'assurer, auprès des collectivités et des opérateurs, du respect des processus décisionnels courant à l'avancement du projet (organisation des comités de pilotage global, comités de pilotage locaux, élaboration et tenue des tableaux de bord...),
- Identifier et alerter des difficultés rencontrées au bon niveau de décision et proposer des solutions pour y répondre (choix techniques, budgétaires ou réglementaires, dispositif d'information/de communication), préparer et organiser les arbitrages et la validation auprès des instances concernées,
- Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet ; Intégrer dans la dynamique du projet, les actions de communication, de concertation et de co-construction auprès des habitants/usagers et partenaires locaux.

4) Contribuer à la mise en réseau nationale et locale :

- Participer aux rencontres et échanges locaux, régionaux et nationaux,
- Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques.

PROFIL/COMPETENCES

Vous êtes idéalement issu d'une formation supérieure (Bac +3 à +5) dans le domaine des politiques publiques d'aménagement du territoire, de l'habitat, de l'urbanisme ou du développement local.

Vous disposez de connaissances sur les grandes orientations des secteurs connexes : économie/commerce, mobilités, environnement, santé, social, etc.

Vous disposez d'une bonne connaissance de l'environnement territorial et du fonctionnement des collectivités ainsi que des textes réglementaires (Code Général des Collectivités Territoriales, Code de la Construction et de l'Habitat, Code de l'Urbanisme, Code de l'Environnement, Code des Marchés Publics...) et des finances publiques.

Vous avez des compétences avérées dans la conduite et la gestion de projet, le travail en partenariat interinstitutionnel, la gouvernance territoriale ainsi que des compétences en techniques d'animation et de communication, de concertation et de négociation

Une expérience professionnelle sur des fonctions similaires de chef de projet, notamment en matière de renouvellement urbain, d'habitat ou de commerce sera appréciée.

Vous êtes titulaire du permis B et maîtrisez les outils informatiques.

Votre CV et votre lettre de motivation **manuscrite** sont à adresser avant **le 15 septembre 2021** à :

**Madame la Présidente
Pôle Territorial du Perche
1, bis rue Doullay
28400 Nogent-le-Rotrou**

presidente@perche28.fr

